



LES FAITS SAILLANTS

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2021-2022

Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement

 **Participez
à l'avenir**



Québec 

Contexte de la reddition de comptes

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) est un organisme du gouvernement du Québec au sens de la Loi sur le vérificateur général. Il est soumis à l'application de la Loi sur l'administration financière, de la Loi sur la fonction publique et de la Loi sur l'administration publique (LAP). Conformément à l'article 25 de la LAP, le BAPE remet son rapport annuel de gestion au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Le ministre doit ensuite le déposer à l'Assemblée nationale dans les 4 mois de la fin de l'année financière ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise de ses travaux.

La présente reddition de comptes se base notamment sur les objectifs du Plan stratégique 2021-2025 et de la Déclaration de services aux citoyens du BAPE de même que sur les directives du Secrétariat du Conseil du trésor à cet égard.

Consultation du public

Au cours de l'exercice 2021-2022, le BAPE s'est vu confier cinq dossiers par le ministre, à savoir trois périodes d'information publique en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement ainsi qu'une période d'information publique et une consultation ciblée en vertu de la Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure. Cette diminution marquée par rapport aux 27 dossiers pilotés en 2020-2021 s'explique essentiellement par le fait qu'un plus petit nombre de projets assujettis à la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement étaient prêts pour amorcer l'étape de la participation publique dans laquelle le BAPE intervient.

Une démarche de consultation audacieuse

Bien qu'ils aient commencé au précédent exercice, les travaux de la commission d'enquête sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes ont principalement eu cours en 2021-2022. Dans ses efforts pour fournir aux décideurs le meilleur éclairage possible sur la question, la commission a mis en place des conditions propices à l'information du public et à l'expression des points de vue. En plus des 19 séances de première et de deuxième parties, elle a tenu 9 ateliers d'échanges et de réflexion réunissant 29 conférenciers nationaux et internationaux. En outre, six séances ont été consacrées aux nations et communautés autochtones. Ainsi, le rapport remis au ministre en janvier 2022 s'appuie sur :

- ▶ une enquête auprès d'une soixantaine de gestionnaires de lieux d'élimination;
- ▶ une enquête citoyenne auprès de 1 000 personnes à travers le Québec;
- ▶ la participation de plus de 500 personnes, dont plusieurs porte-parole représentent des groupes, des associations et des organismes;
- ▶ la collaboration de 59 personnes-ressources représentant 7 ministères et organismes.

Le rapport de ce mandat d'envergure nationale à caractère particulier servira de référence pour l'élaboration ou la révision de certaines politiques publiques.

Consolider les améliorations et les acquis

L'année 2021-2022 a été marquée par la mise en œuvre d'un nouveau plan stratégique pour le BAPE. Élaboré sous le signe de la consolidation, il appelle des actions qui serviront d'assises solides et durables pour favoriser et valoriser la participation, maintenir la confiance des publics envers l'institution et préserver l'engagement et la mobilisation du personnel.

Favoriser et valoriser la participation

Pour promouvoir le droit à l'information et à la consultation au sein d'une population aux besoins divers, le BAPE systématise dorénavant la tenue de ses activités en mode hybride. En séance d'information publique, cela se traduit par une webdiffusion en direct et la possibilité de poser des questions en salle ou en ligne par clavardage. Le relais des questions écrites à la salle et les réponses de vive voix permettent aux participants et participantes de bénéficier des échanges, qu'ils soient à distance ou en personne.

Pour continuer à mettre en valeur les efforts d'implication des citoyennes et citoyens dans les dossiers que traite le BAPE, l'organisation a développé un nouvel outil de synthèse à l'intention des médias et de la population : le clin d'œil. Il est diffusé lors de la sortie publique d'un rapport ou lorsqu'une période d'information publique prend fin sans qu'un mandat de consultation publique soit octroyé au BAPE.

Comprendre pour mieux servir

Le BAPE a entrepris une démarche de caractérisation de la participation et de la non-participation à ses travaux, dont les principaux jalons en cours d'exercice ont été les suivants :

- ▶ 20 heures d'entrevues individuelles;
- ▶ Un sondage à grande échelle auprès de 1 000 répondantes et répondants.

Cette démarche englobante a permis de cerner les besoins de la population dans ses interactions avec l'organisation et d'éclairer la prise de décision en matière d'amélioration continue de ses pratiques.

Maintenir la confiance du public et des décideurs grâce à des standards élevés

Les membres du BAPE sont nommés par le gouvernement à la suite d'un processus de sélection rigoureux et impartial. Après un important chantier de réflexion, ils sont maintenant mieux outillés pour remplir leur rôle grâce à la création de trois modules d'autoformation en ligne, ainsi qu'à deux ateliers d'écriture stratégique. Ces outils de formation contribueront à préserver les standards d'excellence de l'institution dans la conduite de ses travaux, au bénéfice des citoyens.

Salué l'année dernière pour son exemplarité en matière de transformation numérique et le leadership de son équipe des technologies de l'information dans la migration de son site Web en infonuagique, le BAPE a poursuivi ses efforts en la matière en cours d'exercice. Il a notamment validé et optimisé les différents choix technologiques effectués durant le projet de transformation de son milieu de travail. Cela aura eu pour effet un meilleur contrôle des coûts de ses activités, en plus de permettre une souplesse et une aisance accrues dans la réalisation des séances publiques à partir de ses bureaux. Des efforts considérables ont également été consacrés à l'amélioration de la sécurité des divers systèmes informatiques, des processus, ainsi que de l'infrastructure les prenant en charge. Les ressources consacrées à ces activités atténuent le risque et les conséquences des cyberproblèmes.

Offrir une expérience de travail enrichissante et distinctive

Préserver la motivation du personnel en période de pandémie et qui plus est dans un contexte de pénurie et de forte mobilité de la main-d'œuvre représente un défi de taille pour toute organisation. Parce que la capacité de l'institution à remplir sa mission repose sur son personnel, le plan stratégique du BAPE accorde une importance particulière au développement et au maintien d'un environnement de travail stable, agréable et stimulant. Parmi les actions concrètes entreprises cette année, notons :

- ▶ L'accès, pour tout le personnel, à une plateforme de santé et bien-être lui permettant de recevoir en ligne les services d'une équipe multidisciplinaire;
- ▶ L'instauration d'un comité permanent d'amélioration continue auquel siègent des représentantes et représentants de chaque unité administrative de l'organisation. À noter que le comité a déjà mis en place des outils qui structurent les réflexions, qui consolident les processus de gestion, particulièrement en matière d'idées, et qui mettent en valeur la créativité de tous les acteurs de l'organisation.

Télécharger le [rapport annuel de gestion 2021-2022](#)



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER